



Décret de promulgation du Statut de l'Enseignement Catholique en France pour le diocèse de Saint-Denis-en-France

Nous, Pascal DELANNOY, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique, Evêque du diocèse de Saint-Denis-en-France,

Par les présentes, décrétons la promulgation du Statut de l'Enseignement Catholique en France pour notre diocèse.

Statut voté par le Comité national de l'Enseignement catholique le 15 février 2013, adopté par l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France le 18 avril 2013 et publié le 1^{er} juin 2013.

Donné à Saint-Denis, le 20 juin 2013,



+ Pascal DELANNOY
Evêque de Saint-Denis-en-France

Par Mandement :

Gérard TOUSSAINT
Chancelier
Enr : 13/32
Fol : 180